

# **BAREME DES HONORAIRES\***

LOI N° 70-9 du 2 janvier 1970 - DECRET N° 72-678 du 20 juillet 1972 - LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014

## Mandataire indépendant : Bernard MARGUERITE

# Achat-V ente de Maison, Appartement, Terrain, Garage :

Honoraire s TTC charge Acquéreur / Vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

1 € à 75 000 € : forfait 6 000 € TTC 75 001 à 150 000 € : forfait : 8 000 € TTC 150 001 à 220 000 € : forfait : 10 000 € TTC 220 001 à 300 000 € : forfait : 13 000 € TTC 300 001 à 400 000 € : forfait : 18 000 € TTC

400 001 à 500 000 € : 5% 500 001 à 1 000 000 € : 4% Au-delà de 1 000 001 € : 3%

## Location loi du 6 juillet 1989 (baux conclus depuis le 15/09/2014) :

Honoraire s TTC calculés par m² de surface habitable, dans la limite d'un mois de loyer pour chaque partie

	Logement 0 à 50 m²		50 à 100 m²		> 100 m²		
	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire	
Entremise et recherche du locataire	4 € / m <sup>2</sup>	-	3 € / m²	-	2 € / m²	-	
Visites et constitution du dossier	6 € / m²	6 € / m²	5 € / m²	5 € / m²	5 € / m²	5 € / m²	
Rédaction du bail par l'agence	2 € / m²	2 € / m²	2 € / m²	2 € / m²	1 € / m²	1 € / m²	
Etat des lieux par l'agence	2 € / m²	2 € / m²	2 € / m²	2 € / m²	1 € / m²	1 € / m²	
TOTAL	14 € / m²	10 € / m²	12 € / m²	9 € / m²	9 € / m²	7 € / m²	

## Immobilier Professionnel ou commercial

Honoraires HT calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

1 à 50 000 € : **4 000 € HT** 50 001 à 500 000 € : 8 % HT 500 001 à 1 000 000 € : **7 % HT** Au-dessus de 1 000 001 € : 6 % HT

Achat - Vente de fonds de commerce Murs commerciaux, bureaux, hangars, locaux, entrepôts, terrains :

Produits investisseurs et professionnels de l'immobilier, loués ou à louer, appartements, maisons, immeubles et terrains à bâtir 1 à 500 000 € : **8% HT** (min de 6 000 € HT) **9,6 % TTC** 500 001 à 1 000 000 € : 7 % HT soit 8,40 % TTC Au-dessus de 1 000 001 €: 6 % HT soit 7.20 % TTC

## Cession de bail :

Honoraires HT: 10 % HT avec un minimum de 6 000 € HT

#### Location commerces bureaux entrepôt :

Honoraires HT: 9 % sur 36 mois de loyer avec un minimum de 6 000 € HT (Rédaction du bail par un notaire ou un avocat)

## Vente d'Immeubles neufs

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien Honoraire s HT: de 3.5 à 9% suivant contrat Promoteurs

## Immobilier à usage agricole

# Vente de biens à usage agricole :

Honoraire s HT à la charge du vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien Honoraire S HT: 6 % (si le vendeur est assujetti à la MSA)

Location : bail rural

Honoraire s HT à la charge du bailleur : 8 % sur 12 mois de loyer (Rédaction du bail par le notaire)

\* Chaque mandataire est juridiquement indépendant. Barème conseillé au 01/01/2022